

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 23 (1882), p. 216-224

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1882__23__216_0

© Société de statistique de Paris, 1882, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VII.

VARIÉTÉS.

1. — *Les caisses d'épargne scolaires en Suisse.*

L'un des membres les plus éminents de la Société de statistique suisse, M. le Dr Guillaume, vient de publier sur ce sujet (*Journal de statistique suisse*, 4^e trim. 1881) un article fort intéressant dont nous extrayons ce qui suit :

Voici quel a été, en 1879, le nombre des *déposants* dans les écoles où les caisses d'épargne ont été introduites :

CANTONS.	DEPOSANTS.	RAPPORT au nombre des élèves.
Zurich	441	42 p. 100
Berne.	433	52 —
Lucerne.	303	40 —
Glaris.	1,219	70 —
Fribourg	5	10 —
Soleure.	441	88 —
Saint-Gall.	611	62 —
Argovie.	463	60 —
Vaud	121	38 —
Neuchâtel	2,012	40 —
Schaffhouse	»	» —
Thurgovie.	»	» —
Moyenne.		50 p. 100 environ.

Il est intéressant de voir que les caisses d'épargne scolaires se sont développées surtout dans les cantons de Glaris et de Neuchâtel, et cela dans le premier à la

suite de l'incendie de Glaris, et dans le second pendant la crise qui a pesé sur l'industrie horlogère.

Pareille chose s'est produite en France, après la guerre franco-allemande.

« Dans la période normale des dix-huit années qui ont précédé la guerre, dit M. de Malarce, nos caisses d'épargne progressaient, au stock des dépôts, par un accroissement annuel d'environ 26 millions de francs ; parties de 275 millions en 1852 (année de la mise à exécution de la dernière loi organique des caisses d'épargne), elles étaient ainsi arrivées à 720 millions le 30 juin 1870. Après la guerre, le stock, tombé à 515 millions en 1872, se relève ensuite, dans la mesure de la progression antérieure, à 535 millions en 1873, et à 573 millions en 1874. Mais, à partir de cette époque, les accroissements annuels vont par 100 millions et portent le chiffre du stock à 667 millions en 1875, à 775,838,283 fr. en 1876, et à 790,959,487 fr. le 28 février 1877 ; à l'heure actuelle, le stock dépasse 1 milliard de francs. Qu'est-il donc survenu depuis 1874 ?

« Ce résultat extraordinaire, sans précédent dans notre histoire, n'a pas surpris ceux qui, s'étant voués à l'œuvre du relèvement national, suivent de près l'amélioration de nos services d'épargne populaire.

« Ils savaient que, depuis 1874, la France s'est dotée d'une nouvelle institution, l'apprentissage économique, et qu'ainsi elle compte aujourd'hui, après trois ans, plus de quatre mille écoles dotées de caisses d'épargne scolaires ; que ces quatre mille caisses d'épargne scolaires, organisées par voie de libre initiative et par le dévouement volontaire des administrations locales et des instituteurs, fonctionnent avec la régularité, la facilité et l'action efficace des services librement agréés ; que, dans ces caisses d'épargne scolaires, plus de 260,000 écoliers se forment pratiquement à la vie économique, préparant d'excellentes recrues à la génération prochaine des ouvriers, et que déjà, à la fin des années scolaires 1875 et 1876, nos ateliers ont reçu par là un contingent nombreux et influent de jeunes ouvriers sobres, bien ordonnés et bien trempés pour résister aux entraînements mauvais ; que les milliers d'écoliers épargnants de nos écoles exercent immédiatement sur leurs familles une influence moralisatrice, en initiant leurs parents, leurs frères aînés, leurs voisins, à la pratique de la caisse d'épargne, par le livret, les notices et leçons pratiques que l'enfant rapporte le soir à la maison, et qu'ainsi ont été ralliés au culte de l'épargne un grand nombre d'ouvriers adultes qui, sans cette propagande intime et instinctive des enfants, n'auraient jamais manié ni même vu un livret de caisse d'épargne, ni appris le chemin de cet établissement, ni compris les avantages de la vie économique, c'est-à-dire de la vie réglée.

« Les promoteurs de ces améliorations nationales savaient encore que depuis 1874, à l'occasion des caisses d'épargne scolaires, plusieurs inspecteurs d'académie et d'instruction primaire, par des circulaires administratives et des conférences cantonales basées sur l'exercice pratique de l'épargne des écoliers, répandent parmi les instituteurs les premiers principes consacrés de la science économique ; et que les instituteurs propagent autour d'eux ces notions précieuses, non-seulement dans l'école, mais dans leurs relations administratives ou familiales ; qu'ainsi par ces milliers d'apôtres populaires, la morale économique est prêchée par toute la France comme dans une croisade nationale organisée contre le désordre, l'imprévoyance, la paresse et la débauche pour le relèvement des mœurs de la nation. »

Qu'il me soit permis, en terminant, dit M. Guillaume, de communiquer encore

quelques renseignements sur les 47 caisses d'épargne scolaires sur lesquelles j'ai pu me procurer des renseignements officiels.

La classe de la population dans laquelle se recrutent les déposants n'est pas partout la même.

C'est surtout la classe moyenne et celle des ouvriers artisans et de fabrique, qui fournit le plus fort contingent (50 p. 100); ensuite vient la classe pauvre, celle des journaliers et manœuvres avec 10 p. 100; enfin, toutes les classes sans distinction, 8 p. 100.

La classe riche fournit peu de déposants (1 p. 100), probablement parce que les parents déposent à la caisse d'épargne de l'argent en faveur de leurs enfants et que ces derniers n'ont pas par conséquent besoin du stimulant de la caisse d'épargne scolaire.

La catégorie la plus pauvre, celle qui aurait le plus besoin de contracter des habitudes d'ordre et de prévoyance, compte également peu de déposants (1 p. 100). Cependant, dans certaines localités, les enfants de parents peu aisés figurent dans une forte proportion parmi les déposants et il faut l'attribuer en grande partie à l'influence de l'instituteur, qui comprend que l'institution a surtout en vue les enfants de cette catégorie. En général, le développement progressif de ces caisses d'épargne dépend du zèle de l'instituteur, chargé des fonctions de collecteur.

Si l'instituteur s'intéresse sérieusement au but poursuivi et fait preuve de persévérance, le nombre des déposants augmente et le chiffre des sommes déposées s'élève chaque année.

Dans le but de stimuler le zèle des collecteurs, il a été suggéré l'idée de proposer aux sociétés d'utilité publique d'accorder une prime aux instituteurs qui organisent une caisse d'épargne dans leur école et qui la font prospérer. Cette rémunération paraît bien justifiée, si l'on songe à l'utilité de ces institutions.

MAXIMES.

L'économie produit l'aisance. A la suite de l'aisance vient la richesse.

L'eau qui tombe constamment goutte à goutte, finit par creuser la pierre. Avec du travail et de la persévérance, une souris coupe un câble, et de petits coups répétés abattent de grands chênes.

Un peu, répété plusieurs fois, fait beaucoup.

Si vous voulez être riche, n'apprenez pas seulement comment on gagne, sachez aussi comment on ménage.

Gagnez ce que vous pourrez et gardez votre gain; voilà le véritable secret de changer votre plomb en or.

Vous ne pouvez à la fois manger votre gâteau et le conserver.

Ayez soin des centimes, les pièces d'or prendront soin d'elles-mêmes.

Celui qui veut jouir du fruit, ne doit pas cueillir la fleur.

Travaille sans relâche pendant que tu es jeune, tu auras besoin de repos dans ta vieillesse.

L'hiver trouve ce que l'été a amassé.

La prudence sauve ce que les passions perdent.

La fileuse vigilante ne manque jamais de chemises. Depuis que j'ai des moutons et une vache, chacun me donne le bonjour.

Si tu achètes ce qui est superflu pour toi, tu ne tarderas pas à vendre ce qui t'est le plus nécessaire.

C'est une folie d'employer son argent à acheter un repentir.

La paresse va si lentement, que la pauvreté l'atteint bientôt.

La paresse rend tout difficile, le travail rend tout aisé.

Le travail paie les dettes, et le désespoir les augmente.

Celui qui se lève tard, s'agite tout le jour et commence à peine ses affaires qu'il est déjà nuit.

Se coucher de bonne heure et se lever matin procure santé, fortune et sagesse.

Poussez vos affaires et que ce ne soit pas elles qui vous poussent.

Celui qui vit d'espérance court risque de mourir de faim Il n'y a point de profit sans peine.

Un métier vaut un fonds de terre : une profession est un emploi qui réunit honneur et profit.

Un bon avis est donné en vain à celui qui n'en tient pas compte.

Si vous ne voulez pas écouter la raison, elle ne manquera pas de vous donner sur les doigts.

2. — *Le mouvement de la population en Allemagne et en Prusse.*

Le bureau royal de statistique a publié récemment le mouvement de la population dans les provinces de Prusse et dans l'empire d'Allemagne tout entier pendant l'année 1880.

Il résulte de ces tableaux qu'il y a eu en 1880 pour tout l'empire allemand :

337,342 mariages,	soit 7.5 mariages p. 1,000 habitants.	
1,794,096 naissances,	soit 39.1 naissances	—
1,241,126 décès,	soit 27.5 décès	—

Sur 100 naissances on compte 3.8 enfants mort-nés et 9.0 enfants illégitimes. Depuis neuf ans il a été fait en Allemagne trois recensements officiels de la population qui ont donné les résultats suivants :

En 1871	41,058,792
En 1875	42,727,372
En 1880	45,234,061

L'accroissement a donc été, dans cette période de neuf années, de 4,175,269, soit une moyenne, par an, de 463,918 habitants, mais en réalité, il n'a été que de 3,474,339, si l'on tient compte de 700,930 émigrants qui, dans cette même période, ont abandonné l'Allemagne.

Les fluctuations de la population sont indiquées par les chiffres qui suivent, calculés sur 1,000 habitants :

	MARIAGES.	NAISSANCES.	DÉCÈS.
1872	10.8	41.1	30.6
1873	10.0	41.3	29.9
1874	9.5	41.8	28.4
1875	9.1	42.3	29.3
1876	8.5	42.5	28.0
1877	8.0	41.7	28.1
1878	7.7	40.5	27.9
1879	7.5	40.5	27.2
1880	7.5	39.1	27.5

L'excédant le plus considérable des naissances sur les décès a été de 15 à 20 p. 1,000 dans le nord est de l'empire, parmi les populations slaves ; dans la province de Silésie, il a été de 10 p. 1,000, et dans les autres parties de l'Allemagne de 12 p. 1,000.

En ce qui concerne plus particulièrement le mouvement de la population dans les provinces prussiennes, le bureau royal de statistique donne les renseignements suivants.

Pendant l'année 1880, il y a eu en Prusse :

208,456 mariages.
1,071,389 naissances.
735,422 décès.

Il y a lieu d'observer qu'en Allemagne comme en Prusse, les mort-nés figurent à la fois aux naissances et aux décès.

A la suite de la guerre franco-allemande, le nombre des naissances était tombé, en 1871, à 868,448 ; il est resté à peu près stationnaire jusqu'en 1876, où il s'est élevé à 1,102,008.

Le nombre des mariages, qui, en 1871, n'avait été que de 181,869, doubla presque en 1872, où il fut de 255,886 pour retomber en 1879 à 206,792.

Les décès ont atteint leur maximum en 1872, avec 766,564, et leur minimum en 1874, où ils sont descendus à 695,105.

Dans la période de 1872 à 1880, la monarchie prussienne a fourni :

2,237,106 mariages.
10,510,874 naissances.
7,274,694 décès.

Il résulte de ces chiffres que l'accroissement naturel de la population a été dans la monarchie de 3,112,290 ; mais, en réalité, il n'a été que de 2,623,831. Cette différence de 488,909 s'explique par le fait de l'émigration prussienne, dont l'importance est, comme on le voit, très-considérable.

(Extrait d'un *Rapport consulaire.*)

3. — *Les mariages en Grèce.*

A l'occasion de la communication que nous avons faite à la Société de statistique sur le mouvement de la population en France, et que nous avons reproduite dans le numéro de juillet, notre collègue, M. Max Meyer, bibliothécaire de la présidence de la République, nous adresse le fragment d'un article qu'il a emprunté à la *Revue économique* de la Grèce. Nous nous empressons de l'insérer.

Ce recueil publie une statistique officielle des mariages contractés en Grèce pendant la période de quatre ans : 1874 à 1877. Le chiffre de ces mariages est de 39,004.

Il n'était que de 36,371 dans la période 1870-1873.

Malgré l'influence favorable de son climat, la Grèce n'occupe en Europe que l'avant-dernier rang. Il est donc certain, quelle qu'en soit la cause, que le penchant au mariage est moindre en Grèce que dans toutes les autres nations.

La Serbie occupe à cet égard le premier rang, 11.3 pour 1,000 habitants. Vient ensuite :

La Hongrie	10.5	L'Italie	7.6
L'Allemagne.	9.5	La Suisse	7.6
L'Autriche.	8.7	La Belgique	7.5
L'Angleterre.	8.4	L'Espagne.	7.4
La Hollande	8.2	La Norvège	7.0
Le Finlande	8.2	La Suède	6.4
La France.	8.0 (1)	La Grèce	6.3
Le Danemark.	7.9	La Roumanie.	6.1

Sur les 39,004 qui forment le total des mariages des quatre dernières années, on a compté :

En 1874.	9,529	} 39,004
En 1875.	10,250	
En 1876.	9,753	
En 1877.	9,472	

Ces mariages se sont ainsi répartis par état civil :

	1874.	1875.	1876.	1877.	TOTAL de la période.
Entre garçons et filles. . .	8,204	8,773	8,432	8,216	33,625
Entre garçons et veuves . .	338	418	365	371	1,492
Entre veufs et filles. . . .	661	676	626	603	2,566
Entre veufs et veuves . . .	326	383	330	282	1,321
	<u>9,529</u>	<u>10,250</u>	<u>9,753</u>	<u>9,472</u>	<u>39,004</u>

Ce qui donne, en moyenne, pour 1,000 mariages, les proportions ci-après :

Entre garçons et filles . .	862	} 1,000
Entre garçons et veuves . .	38	
Entre veufs et filles	67	
Entre veufs et veuves	33	

Pour 900 garçons qui se marient, il y a 100 veufs ; pour 949 filles qui se marient, il y a 71 veuves.

En France, pour 884 garçons, les mariages de veufs sont de 116, et pour 920 mariages de filles, ceux des veuves sont de 80.

Il en résulte que, comparativement à la France, il y a en Grèce beaucoup moins de mariages de veufs ou de veuves, et par suite un nombre relatif plus élevé de mariages de garçons ou de filles.

Quant à l'âge de ceux qui ont contracté mariage en 1877, nous trouvons 418 hommes au-dessous de 20 ans, et 316 femmes au-dessous de 16 ans.

8,194 hommes entre 20 et 45 ans, et 8,566 femmes entre 16 et 30 ans.

840 hommes au-dessus de 45 ans, et 581 femmes au-dessus de 30 ans.

En général, c'est en janvier qu'on se marie le plus en Grèce, et en mars le moins. Ces différences tiennent, comme chez nous, à des usages religieux.

1. On se souvient que cette proportion est descendue depuis à 7.5.

4. — *La population de l'île de Chypre.*

Le gouvernement local de Chypre vient de publier les résultats généraux du dénombrement de la population de l'île, auquel il avait fait procéder le 4 avril 1881.

Aucune statistique sérieuse de ce genre n'avait précédemment été faite sous la domination ottomane et celle qu'a dressée, pour la première fois, l'année dernière, l'autorité anglaise n'offre peut-être pas toutes les garanties d'exactitude désirables, à cause des défiances que l'on a rencontrées, comme c'était d'ailleurs à prévoir, chez un peuple non encore habitué à ces sortes d'investigations; on peut, toutefois, admettre que les chiffres obtenus font connaître assez approximativement le nombre exact des habitants.

Dans les pays placés sous la loi ottomane, la constatation de la religion professée par chaque individu présente un intérêt considérable, car c'est seulement par elle que l'on peut arriver à se rendre compte des forces relatives des nombreuses races et nationalités qui, malgré la diversité de leurs origines, sont contraintes de vivre juxtaposées, qui n'ont jamais été amalgamées et dont les intérêts sont entre eux si différents.

Cet élément d'information n'a pas été négligé à Chypre, et voici les indications qu'il a fournies :

	Grecs.	Musulmans.	Catholiques.	Maronites.	Grégoins.	Protestants.	Divers.	Total.
Nicosie . .	42,228	13,471	254	91	95	114	22	56,275
Famaguste.	28,717	9,490	38	22	1	13	»	38,281
Larnaca . .	14,434	5,381	671	23	14	97	30	20,650
Limassol . .	22,492	5,866	302	70	6	455	14	29,205
Paphos . .	18,881	9,493	5	»	1	2	25	28,407
Kyrenia . .	9,877	2,688	650	6	37	8	»	13,266
	<u>136,629</u>	<u>46,389</u>	<u>1,920</u>	<u>212</u>	<u>154</u>	<u>689</u>	<u>91</u>	<u>186,084</u>

Il résulte de ce tableau que la population de religion orthodoxe et que l'on peut dès lors considérer comme étant de race grecque, dépasse, à elle seule, plus de 73 p. 100 du nombre total des habitants, tandis que les Turcs n'atteignent pas 25 p. 100.

C'est cette proportionnalité que le gouvernement anglais se propose de conserver pour le nombre des délégués chrétiens et turcs que le peuple cypriot sera prochainement appelé à élire pour prendre part aux travaux d'un nouveau conseil législatif qui sera, sous peu, organisé dans l'île.

(Extrait d'un *Rapport consulaire.*)

5. — INDES ANGLAISES. — *La population de la colonie des Détroits.*

Nous avons sous les yeux les résultats du recensement général fait par ordre du gouvernement de la colonie des Détroits, dans la nuit du 3 avril 1881. Nous allons en extraire ce qui peut intéresser la grande majorité de nos lecteurs.

Sans entrer dans le détail des divers districts qui forment cette colonie, Singapour, Pénang et Wellesley-Malacca, nous nous bornerons à fournir les chiffres totaux.

Le premier fait qui appelle l'attention est la multiplicité des races qui constituent la population, et parmi lesquelles nous distinguerons :

1° Les Européens ou Américains ; 2° les Eurasiens ou Semi-Européens ; 3° les Chinois ; 4° les Malais ou autres natifs de l'Archipel ; 5° les Tamils ou autres natifs de l'Inde ; 6° des individus de nationalités asiatiques diverses.

Voici quelle est la puissance relative de ces divers groupes :

	SEXE masculin.	SEXE féminin.	TOTAL.
Européens et Américains. . .	2,803	680	3,483
Eurasiens	3,335	3,569	6,904
Chinois	143,605	30,722	174,327
Malais	86,701	87,625	174,326
Tamils	28,525	8,780	37,305
Autres nationalités	16,718	10,321	27,039
	<u>281,687</u>	<u>141,697</u>	<u>423,384</u>

Dans la population européenne, on compte 718 militaires anglais à Singapour, 188 hommes à Pénang, soit en tout 906 hommes. Telle est la garnison que le gouvernement britannique a jugée suffisante pour défendre une colonie de près de 425,000 habitants.

Les résidents européens ou américains ne sont qu'au nombre de 1,656, dont 580 femmes.

La population flottante, laquelle varie naturellement suivant le mouvement des arrivages, n'a pas dépassé 812, dont 29 femmes.

Le contingent le plus considérable appartient aux Chinois, d'une part, et aux Malais, de l'autre. Il y a lieu d'ajouter que la présence des Chinois, actifs, intelligents, commerçants de premier ordre, agriculteurs et artisans, est considérée par les autorités anglaises et hollandaises de ces parages, comme un élément de prospérité pour les colonies de l'extrême Orient. La race malaise étant beaucoup trop nonchalante et l'Européen ne se livrant pas sous l'équateur et les tropiques à des travaux manuels, le Chinois ne lui fait pas une concurrence désastreuse comme en Australie et en Californie ; sa présence, loin de constituer un danger au point de vue économique, contribue à maintenir la main-d'œuvre à un taux relativement peu élevé. Mais, dans le grand commerce, la concurrence des négociants chinois se manifeste déjà d'une manière très-sensible et des personnes peut-être un peu trop pessimistes prévoient dès à présent le moment où les grands négociants chinois remplaceront, en leur rendant la concurrence impossible, les maisons de commerce européennes aussi bien dans les ports de Chine qu'à Hong-Kong et à Singapour. Il semble même que, sous un régime de liberté, le commerçant chinois, initié aux procédés commerciaux des peuples civilisés, déploie plus d'intelligence et d'activité, plus d'initiative que dans sa patrie où il ne peut donner un essor aussi libre à ses spéculations, parce qu'il ne jouit pas, pour sa fortune, de la même sécurité que dans les colonies anglaises, où il se sent protégé par la loi anglaise et où il n'a pas à redouter l'arbitraire et la rapacité des mandarins.

Dans les contrées de l'Indo-Chine, il semble qu'il soit d'une bonne politique d'attirer en l'encourageant, l'élément chinois qui contribue puissamment à rendre florissants des pays que la paresse et l'indolence de la race malaise (on pourrait ajouter annamite) ne sauraient coloniser.

Nous croyons devoir faire suivre ces considérations générales, dont nous avons emprunté les termes au rapport fait sur ce sujet par notre consul à Singapour, de quelques faits statistiques contenus dans l'introduction qui précède les tableaux du recensement. Ces faits ne concernent que Singapour.

Laissant de côté la population européenne, qui subit des fluctuations diverses, nous trouvons que de 1871 à 1881 :

Les Eurasiens se sont accrus de	930	ou	43.0 p. 100
Les Chinois — —	32,194	ou	59.0 —
Les Malais — —	6,954	ou	26.6 —
Les Iamils — —	637	ou	5.5 —
Les autres nationalités, parmi lesquelles les Arabes	559	ou	71.6 —

Un autre tableau indique quelle est actuellement la proportion respective des deux sexes dans la population adulte :

	SEXES masculin.	SEXES féminin.
Européens et Américains.	845	155
Eurasiens	461	539
Chinois	873	127
Malais, etc.	588	412
Tamils, etc.	831	169
Autres	664	336
	1,000	

Ce sont, comme on le voit, les Chinois qui présentent la plus forte disparité entre les deux sexes, 127 femmes seulement pour 873 hommes. Les Européens viennent immédiatement après. Pour les Malais seuls, la proportion est presque normale ; il y a même surabondance de femmes chez les Eurasiens.

Voici la proportion entre les adultes et les enfants pour les diverses nationalités :

	ADULTES.	ENFANTS.
Européens, etc.	880	120
Eurasiens	566	434
Chinois	895	105
Malais, etc.	700	300
Tamils, etc.	849	151
Autres	745	255
	1,000	

Cette disproportion entre les enfants et les adultes s'explique par celle qui existe entre la population mâle et la population féminine, qui est grande surtout pour les Chinois.

La superficie totale de la colonie est de 1,206 milles carrés, ce qui équivaut (à raison de 2,59 kilomètres par mille) à 3,123 hectares. Ce qui porte la densité de la population à 136 habitants par kilomètre carré.

A Singapour même, la population spécifique est de 227 âmes par kilomètre carré, elle était de 160 en 1871.

(Extrait d'un *Rapport consulaire.*)